

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Antonio Hodgers, Sylvia Leuenberger, Michèle Künzler, Ueli Leuenberger, Maria Roth-Bernasconi, Loly Bolay, Carlo Sommaruga, Christian Brunier, Jeannine de Haller, Rémy Pagani, René Ecuyer et Pierre Vanek

Date de dépôt: 29 avril 2003

Messagerie

Proposition de motion sur la stratégie d'engagement des forces de l'ordre lors des manifestations d'opposition au G8

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- le sommet des sept pays les plus industrialisés et la Russie qui sera vraisemblablement tenu à Evian au début du mois de juin ;
- que ce genre de rencontres internationales provoque de larges mouvements d'opposition ;
- que la proximité de Genève par rapport à Evian et l'aura internationale de notre canton « Cité des droits de l'Homme » transformera notre République en un lieu de manifestation important ;
- que ce genre de manifestations pacifiques comprend un risque potentiel de violence qui peut être contenu ;
- qu'une attitude agressive et provocante des forces de l'ordre a tendance à développer les tensions et provoquer des actes de violence ;

- que l'expérience de ces dernières années en termes de manifestation altermondialiste montre que le potentiel de violence peut être contenu par la masse des manifestant-e-s même pour autant que la manifestation se déroule de manière organisée, selon un parcours convenu et avec une bonne communication entre forces de l'ordre et organisateurs ;
- que l'attitude des forces de l'ordre à Davos le 25 janvier et à la gare Cornavin le 29 mars, inutilement agressive et provocante, a créé des incidents graves et de nature à décrédibiliser l'action de la police ;
- que la violence n'est pas une fatalité,

invite le Conseil d'Etat

- à garantir la liberté de circuler tant aux habitantes et habitants qu'aux manifestantes et manifestants sur le territoire de Genève, hormis les zones restreintes de sécurité ;
- à prévoir un engagement des forces de l'ordre discret, retenu, pondéré et proportionné sur les lieux de la manifestation, à intégrer ce dispositif à la doctrine d'engagement de la police et à communiquer publiquement ces directives ;
- à négocier et dialoguer avec les organisateur-trice-s afin de laisser le moins d'imprévus possible lors du cortège ;
- à veiller à la sécurité des commerces qui se trouvent sur le tracé de la manifestation ;
- à informer le Grand Conseil sur la hiérarchie et la responsabilité de la structure opérationnelle de la police ;
- à renoncer à la participation de polices et corps armés étrangers sur le territoire genevois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au jour d'aujourd'hui, il est plus que probable que le sommet du G8 aura lieu à Evian et qu'une grande manifestation altermondialiste se déroulera au départ de Genève. Sans rentrer dans les discussions politiques d'appui ou de désaccord avec les manifestant-e-s, l'ampleur du mouvement attendu doit pousser les Autorités genevoises à définir une doctrine d'engagement basée sur des considérations objectives et pragmatiques.

Les manifestations altermondialistes n'ont fait que croître ces dix dernières années un peu partout sur la planète en fonction des agendas des organisations internationales, comme l'OMC, ou la rencontre des grands Etats du monde, comme le G8. Elles sont maintenant régulières et leur composition et leur dynamique sont largement prévisibles. Pacifiques, elles contiennent aussi un potentiel de violence qui peut se matérialiser par des heurts de la police ou des dégâts matériels.

Une doctrine d'engagement bien comprise, sereine et proportionnée des forces de l'ordre doit éviter de créer des opportunités de dérapage de violence. Dans ce cas, la répulsion de la violence gratuite de la masse des manifestants est le meilleur moyen pour contenir les violences. C'est pourquoi il est important que le cortège se déroule de manière festive et que la foule soit bigarrée. Les déclarations politiques sécuritaires et alarmistes sont de nature à décourager nos concitoyennes et nos concitoyens à se rendre à cette manifestation, alors que leur présence est de nature à contribuer à un déroulement serein de l'événement.

Il est indispensable que le parcours du cortège convienne aux deux parties, police et organisateurs, et que les accords pris soient respectés scrupuleusement. De plus, la police doit bien sûr être présente, mais de la manière la plus discrète possible. En effet, la présence massive de policiers en tenue « anti-émeute » est souvent perçue comme une provocation par les manifestant-e-s. Pour ce faire, il est indispensable que le dialogue entre la hiérarchie de la police et les organisateurs soit permanent. Les événements à Landquart au début de l'année et surtout l'épisode à la gare de Cornavin le 29 mars ont largement entamé la confiance des organisateurs à l'égard de la police. Il faut absolument rétablir le dialogue dans les meilleurs délais.

Florence a, l'année passée, accueilli une manifestation altermondialiste contre la guerre en Irak d'environ un million de personnes. La police a joué un rôle exemplaire, en collaboration avec les organisateur-trice-s, par sa présence discrète et proportionnée. La plupart des manifestant-e-s n'ont d'ailleurs pas remarqué la présence des policiers. Le résultat a été à la hauteur des attentes, puisqu'aucun conflit n'a été constaté et que les biens ont été préservés, malgré une composition de la manifestation semblable à celle de Gênes.

A titre d'exemple à ne pas suivre, à Landquart, la police allemande a abusivement utilisé le jet d'eau lacrymogène et des balles en caoutchouc contre des manifestant-e-s qui étaient entré-e-s dans les trains, comme le prouvent les images prises par la presse. Ce genre d'actes gratuits par les forces de l'ordre est inadmissible et le commandement de la police doit pouvoir les contenir. Il serait également inacceptable que des CRS français aient des opérations sur le sol genevois. C'est pourquoi nous demandons que soient communiquées la structure de la hiérarchie, ses composantes et les responsabilités de la cellule opérationnelle de la police pour le 1^{er} juin.

Enfin, beaucoup de commerçant-e-s, notamment celles et ceux qui se trouvent sur le chemin du cortège, ont émis des craintes sur la préservation de leurs biens. La police doit donc veiller particulièrement à la sécurité de ces commerces. Dans la mesure du possible, ils devraient rester ouverts pendant la manifestation, favorisant ainsi l'interaction avec les manifestant-e-s et, par conséquent, en diminuant les risques de dérapages. En effet, une ville ouverte, vivante et conviviale donne une impression beaucoup plus positive qu'une « ville fantôme » où tous les volets sont fermés et où il est impossible de prendre un café.

Mesdames et Messieurs les député-e-s, il faut être clair : même si l'on prend les prévisions les plus réservées sur le nombre de manifestant-e-s, notre police ne pourra pas physiquement faire face à un cortège de cette taille qui dégénère complètement. La stratégie des autorités policières pour éviter tout dérapage de violence est donc un élément clé pour le bon déroulement de cet événement. A notre sens, cette stratégie doit avant tout se baser sur la capacité des manifestant-e-s à contenir les éventuels fauteurs de trouble, les interventions de la police devant être utilisées en dernier recours. Il faut donc tout faire pour que la manifestation se déroule dans une ambiance bon enfant et sans provocation ni heurt. Nous vous remercions d'envoyer directement cette motion au Conseil d'Etat pour une action immédiate et déterminée.